



PROGRAMME DE FORMATION PLOMB

OPERATEUR DE CHANTIER ET ENCADRANT – 1 JOUR (240 € HT PAR PARTICIPANT)

Public : opérateurs et encadrement de chantier

- Les opérateurs de chantier intervenants sur des matériaux contaminés au plomb pendant la maintenance, la rénovation, la démolition ou la réhabilitation d'ouvrages, bâtiments ou locaux.
- Les encadrants (conducteurs de travaux) chargés de superviser, préparer et coordonner les travaux.
- Préventeurs HSE, coordinateur sécurité CSPS.

Durée de la formation et tarif

- 1 jour – 240 €HT par participant

Objectifs pédagogiques et compétences

- Connaître les risques liés au plomb,
- Protéger les intervenants et l'environnement durant l'exécution des travaux
- Respecter les obligations réglementaires

Contenu de la formation : prévenir le risque d'exposition au plomb

Les dangers du plomb : un agent chimique classé CMR

- Les voies d'exposition : inhalation ou ingestion de particules ou fumées de plomb
- Les effets du plomb à court terme et à long terme sur la santé : atteinte des organes, reprotoxicité, accumulation dans le corps.

Les sources d'exposition : les matériaux et bâtiments contaminés au plomb

- Repérer les matériaux susceptibles de contenir du plomb : revêtements, faux plâtres, peintures, etc. selon l'année de construction du bâtiment.

Obligations réglementaires de prévention du risque plomb issues du Code du travail

- Rôle et responsabilité du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre, des entreprises extérieures.
- Plan de Prévention, PPSPS : Gestion de la coactivité sur les chantiers entre les entreprises extérieures et l'entreprise utilisatrice



Prévenir les risques d'exposition au plomb sur le chantier :

- Organisation et préparation du chantier
- Confinement du chantier : cloisonnement, sas de décontamination, ventilation
- Le diagnostic plomb (diagnostic de repérage du plomb avant travaux)
- Méthode de travail : mode opératoire de retrait du plomb
- Equipement de Protection Individuelle (EPI) obligatoires, procédure de décontamination des EPI
- Prélèvement surfacique et prélèvement d'air (respect de la VLEP Plomb)
- Règles d'hygiène

Les déchets contaminés par le plomb

- Règles de tri, identification, transport et élimination des déchets

Suivi médical du personnel exposé au plomb

- Mesure de la plombémie
- Surveillance médicale renforcée

Modalités pédagogiques

- Alternance de théorie et de pratique. Le contenu s'appuie sur des exemples pratiques et cas concrets.

Tarifs

Formation inter-entreprise : 240 € HT par participant

Formation intra-entreprise : nous consulter

Plus de renseignements

- ORME CONSEIL : contact@orme-conseil.com ou **04 26 18 04 60**
- Site web : <https://www.orme-conseil.com>